

Brexit : contacts utiles

Publié le 13 mars 2019

Le gouvernement a mis en place plusieurs adresses dédiées au Brexit dans ses différents ministères.

- Douanes : brexit@douane.finances.gouv.fr ;
- ministère de l'Agriculture : brexit@agriculture.gouv.fr ;
- les Impôts et Finances publiques : brexit.impots@dgfip.finances.gouv.fr ;
- ministère du Travail : brexit@travail.gouv.fr ;
- ministère de la Santé : brexit@sante.gouv.fr ;
- Transports et CITES : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/brexit-consequences-transports-et-lenvironnement> ;
- pour toute autre question : brexit.entreprises@finances.gouv.fr.

Le MEDEF a également mis en place un point de contact : brexit@medef.fr